



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CGT apporte tout son soutien aux camarades ciblé-e-s par la répression

Ce jeudi 4 mai, des camarades de l'Allier sont convoqués au commissariat suite à des actions militantes, dont le secrétaire général de l'Union départementale... pour la 28^{ème} fois !

Ce même jour, un camarade de Charentes-Maritimes est convoqué au tribunal de La Rochelle pour une agression fictive envers un gendarme lors d'un tractage.

Depuis le début de la mobilisation contre la réforme des retraites, ou à l'occasion d'autres mouvements, comme à Sainte-Soline, des centaines de gardes à vue et procédures abusives sont dénoncées, avec notamment des arrestations arbitraires sans aucun fondement.

Dans les entreprises, le patronat n'est pas en reste et cible les militant-es les plus actifs, CGT notamment, par exemple dans l'énergie, avec des tentatives de mise à pied et de licenciements.

La CGT et toutes ses organisations apportent leur plein soutien à tous les camarades de nos syndicats ou d'autres organisations, visés par ces procédures : elles demandent leur annulation immédiate. La CGT interpellera les ministères concernés systématiquement en ce sens.

Au niveau national, le ministre Darmanin a menacé la Ligue des Droits de l'Homme et a été obligé de rappeler à l'ordre ses préfets après que de nombreux arrêtés, interdisant les rassemblements et casserolades, ont été annulés par la justice, le couvrant de ridicule.

Des journalistes couvrant les manifestations ont été maltraités à nombreuses reprises.

La contrôleuse générale des lieux de privation de liberté (CGLPL), la commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, l'ONU ont tous dénoncé une pratique du maintien de l'ordre contraire au droit, qu'aucune violence ne peut justifier.

La CGT appelle le gouvernement et le patronat à cesser leur politique répressive et à revenir à des pratiques respectant les principes démocratiques. Elle proposera une initiative pour défendre nos libertés !

Montreuil le 4 mai 2023